**Contrat de location saisonnière**

**Le PAILHOT de COMBRET**

Entre les soussignés : **M et Mme GALEA François et Cendrine,**

**Demeurant : 6, rue des Noces de Feu, 84140 MONTFAVET**

ci-après dénommé(s) « Le bailleur »

et (Nom et adresse)…

ci-après dénommé(s) « le locataire »,

il a été convenu d’une location saisonnière et arrêté ce qui suit.

Le bailleur loue les locaux et équipements ci-après désignés au locataire qui les accepte aux conditions suivantes :

**Consistance** **et situation**

Meublé de vacances aménagé dans une maison sise à **Combret, 48800 Altier**.

Classement du Comité départemental de Tourisme de Lozère :

3 étoiles (\*\*\*) dans la catégorie meublé de tourisme en date du 24/11/2017

**Désignation des locaux** :

Logement de 2 pièces d’une surface totale de 45 m2, avec 1 séjour et cuisinette aménagée, 1 chambre, 1 salle d’eau (douche, WC) et une cour fermée de plain pied d’une superficie de 50 m2.

**Équipements et accessoires**

Voir état descriptif détaillé annexé au présent contrat.

**Destination des locaux loués**

La présente location est à usage d'habitation. Le logement est prévu pour 4 personnes au maximum.

Le locataire s'engage à occuper les lieux personnellement, avec sa famille « en bon père de famille » et de les conserver en bon état. Il ne pourra ni prêter le logement, ni le sous-louer.

Le locataire déclare être d'accord avec la description des lieux loués sans les avoir visités et les prendre en l'état dans lequel ils se trouvent.

En l’absence d’obligation à l’établissement d’un état des lieux et d’un inventaire, ceux-ci ne seront pas établis par écrit à l’entrée du locataire, toutefois le bailleur procèdera à une visite détaillée du logement à l’arrivée et au départ en présence du locataire

**Durée du contrat de location**

La présente location est conclue pour une durée de………… jours.

Elle débutera le………………………à 14 h et prendra fin le………………………….à 10 h.

**Loyer et charges :**

Montant du prix de la location : (en chiffres et en lettres)………………………..

Acompte à la réservation (minimum 25%) : ……………

Solde à l'entrée dans les lieux : ………………………….

Ce montant inclut le loyer et la taxe de séjour.

Ce montant ne comprend pas le linge de maison, ni le ménage, ni le chauffage fournis **à la demande** du locataire (voir état descriptif en annexe).

1/4

**Dépôt de garantie** : néant

La relation locataire /bailleur reposant sur la bonne foi de chacun, le bailleur ne demande pas de dépôt de garantie.

**Date et heures d'arrivée et de départ**

L'arrivée est prévue le………………….. à partir de 14 h.

Le départ doit se faire le……………….. avant 10 h.

**Annulation**

En cas d'annulation par le locataire, celui-ci doit avertir le bailleur par lettre recommandée avec avis de réception au plus tard 30 jours avant le début de la location. Si l'annulation intervient moins de 30 jours avant le début de la location, les frais d'annulation sont du montant de l’acompte versé.

 En cas d'annulation par le bailleur, celui-ci reversera au locataire l’acompte versé.

**Assurance**

Le locataire est tenu de souscrire une assurance multirisque villégiature auprès de son assureur. Il doit produire le justificatif lors de l'entrée dans les lieux.

**Fait à**

**Le**

**Signature du bailleur Signature du locataire**

*2/4*

**ETAT DESCRIPTIF DE LA LOCATION SAISONNIERE**

**Du Meublé de Tourisme**

**Le PAILHOT de COMBRET**

(Conforme à l’arrêté n°25-305 du 16mai 1967 relatif aux locations saisonnières)

**Renseignements généraux** :

Adresse du meublé : Lieudit Combret, 48800 Altier

Catégorie de classement : 3 \*\*\*

Nom et adresse légale du loueur :

Cendrine et François GALEA, 6, rue des Noces de Feu, 84140 MONTFAVET.

**Principales caractéristiques du meublé** :

Nombre maximal de personnes susceptibles d’être logées (hors enfants de moins de 4 ans) **: 4**

Le logement d’une surface de 45 m2 est situé au rez-de-chaussée.

Il s’agit d’une partie d’une maison de construction ancienne occupée partiellement par les propriétaires au titre de leur résidence secondaire.

Il dispose de 2 pièces et d’une salle d’eau.

La cuisine est aménagée dans coin du séjour.

Le locataire à la jouissance d’une cour privative de 50 m2 et un accès au jardin.

Situation du meublé dans la localité :

Le meublé est situé dans un hameau isolé.

Un parking collectif est situé à environ 150 m du logement ou emplacement à proximité.

Distance des principaux centres d’intérêt touristique :

Pistes de ski : 20 km Lac : 3 km Plages et port (lac) : 3 et 6 km Forêt et ruisseau : 200 m

Rivière : 1.5 km Parc national (par route): 4 km Gorges et canyons : 10 km (par route)

Centre ville (Villefort) : 6 km Gare : 6 km Tous commerces : 6 km

Distance des soins :

Médecin, infirmières, pharmacie : 6 km Hôpital : 15 km (Mende 45 km)

**Descriptif du meublé** :

Etat d’entretien général : ancienne grange d’une ferme cévenole restaurée et aménagée en habitation récemment.

Chauffage : électrique avec un radiateur par pièce.

Agencement des pièces :

Un Séjour : 25 m2 avec coin salon, coin repas et coin cuisine, 2 fenêtres sud-est (sur jardin des propriétaires en contrebas et montagne en face) et 1 porte fenêtre sud-ouest sur cour sans vis-à-vis servant d’entrée.

Mobilier : 1 buffet (style Henri 2), un clic-clac (couchage 140, 2 personnes), un fauteuil, 1 table de salon, 1 guéridon avec lampe, 1 TV écran plat/lecteur DVD (56cm), une table avec rallonges, 5 chaises et des éléments de cuisine. Chaise haute enfant fournie à la demande.

Petit couloir desservant :

Une Salle d’eau indépendante avec 1 douche, 1 WC, 1 lavabo, 1 radiateur sèche-serviettes, 1 petit meuble : sèche cheveux, papier toilette. Fenêtre sur cour.

3/4

Une Chambre de 18 m2 comprenant 1 lit en 140, 1 lit en 90, 1 chaise, 1 petit dressing aménagé dans un renfoncement, lit enfant fourni gratuitement à la demande. Porte fenêtre ouvrant sur la cour.

Agencement de la cuisine : de type « studio »

Table de cuisson vitrocéramique 2 feux.

Petit congélateur

Mini-four traditionnel (assez grand pour poulet), plats fournis et four micro-onde

Egouttoir à vaisselle, batterie de cuisine.

Frigo « top » 140 l avec conservateur**.**

Petit électroménager : cafetière, grille-pain, bouilloire, plancha, fer à repasser.

Plats, saladiers, fait-tout, essoreuse salade, poêles et vaisselle pour 6 personnes.

Fonds de cuisine : sel, poivre, sucre, farine, vinaigrette, café, thé, papier essuie-tout ;

*Pour accès gratuit au lave-linge commun : demander aux propriétaires*.

Diverses fournitures :

***Linge de lit et serviettes de toilette fournis à la demande*** avec supplément de tarif.

Oreillers, couvertures et plaids fournis.

Documents pratiques et touristiques mis à disposition.

Détecteur de fumée et extincteur

***Ménage à la demande*** avec supplément de tarif.

Dans la cour :

Mobilier : 2 transats, 4 chaises, 1 table, 1 barbecue à gaz

Corbeilles mises à disposition pour emballages et verre à apporter aux colonnes de tri sélectif.

Local fermé pour dépôt de matériel de pêche, de randonnée et vélos*. Matériel non fourni*.

**Prix de la location et modalités de paiement** :

Location possible du 15 juin au 15 septembre

**A la semaine** Juin, Septembre, moyenne saison au tarif de : **400 € la semaine**

**A la semaine** en Juillet et Août, haute saison au tarif de : **450** **€ la semaine**

***Taxe de séjour compris***

***Suppléments facultatifs***:

Draps en sus : 10 € par lit

linge de toilette en sus : 3 € par personne

Ménage en sus : 35 €

Versement d’un acompte de 25% minimum à la réservation remboursable en cas d’annulation avec un mois de préavis.

Solde payable à la remise des clés.

Dépôt de garantie : non demandé

**Animaux domestiques non accepté**s

4/4